

Compte-rendu de l'AG du club de tarot de Vélizy du 21 06 2022

- **La réunion commence à 19h00.**

22 personnes sont présentes et 8 procurations ont été faites, soit 30 personnes représentés. Le quorum est donc atteint pour 42 adhérents.

- **Rapport moral :**

IDF 438 licenciés sur 2021-2022, et 680 la saison avant COVID

Vélizy 42 licenciés en 2021-2022 et 82 avant COVID

Le club, sur les 2 saisons de COVID, a rassemblé 3078 personnes en cumul apm et soir. Soit le 1^{er} club d'IDF

Le club est en bonne santé financière, donc nous avons décidé de défrayer tous les joueurs pour TOUTES les compétitions jouées, y compris et surtout les libres, et sans faire de prorata à la présence.

Pour essayer de relancer l'attractivité le soir, nous allons proposer de jouer en triplete tous les 15 jours, avec un challenge sur 5 mois (septembre à janvier, et février à juin), récompensant les 10 meilleurs. Première séance le mardi 13 septembre 2022 à 20h.

Une proposition a été faite pour l'après-midi : jouer à 14h en 5X5 donnes et à 10 €. Cela posait le problème de raccourcir les cours (de 13h à 14h15) et d'empêcher plusieurs personnes de venir jouer, car elles terminent le travail à 14h, voire 14h15.

Cette proposition n'a pas été retenue par l'assemblée, donc nous restons à 14h30, en 4X6 donnes et à 7€.

Nous avons du mal à faire que les nouveaux de chaque année restent : des cours leur sont proposés, mais il y a trop de réflexions désagréables, et notre système de tournoi ne leur convient pas forcément.

L'Atout d'honneur est, pour l'instant, le seul club IDF à donner des cours.

La journée du 17 juin, pétanque l'après-midi et restaurant (très bon) le soir, a été très appréciée.

Rapport moral approuvé à l'unanimité

- **Rapport financier :**

Financièrement, nous avons eu des rentrés (adhésions des joueurs, recette à chaque tournoi, grand tournoi, bar) et peu de dépenses. A cause du COVID, nous n'avons proposé aucune festivité aux adhérents sur 2 ans. Notre solde financier est de 11 000 € à la date du 31 mai. C'est pourquoi nous avons défrayé en totalité les compétitions (pour un montant de 3000 €) et fait le choix d'un restaurant gastronomique (2 000 €).

Le prix de l'adhésion au club (20 € pour les véliziens, 25 € pour les non-véliziens) reste inchangé pour la saison prochaine. Le choix est fait pour le défraiement au maximum en fin de saison

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

- **Renouvellement du bureau :**

Il y avait trois sortants : Patrick BILLEY, Eusebio CABALLERO et Philippe DEMAZEUX.

Tous les 3 se sont représentés, et donc sont élus car pas d'autre candidature.

Composition du bureau de Vélizy :

Président	: Philippe DEMAZEUX,
Vice-président	: Patrick BILLEY
Trésorier	: Philippe REMY
Secrétaire	: François DISSE
Secrétaire adjoint	: Eusebio CABALLERO
Informatique	: Carole SEILLER

Un appel est fait par le président pour avoir de nouvelles candidatures au sein du bureau du club pour la prochaine saison.

- **Point sur l'Ag du comité IDF :**

Président : Grégory ALBOU

Vice-président : Michel PAWLISZ

Trésorier : François LAROCHE

Trésorière adjointe : Christine CHINZI

Chargé des compétitions : Lydia JANNEAU

Adjoint CCR : Cyrille SVETOJEVIC

Secrétaire : Pascale TROCELLIER

Secrétaire adjointe : Séverine PALUCH

Informatique : Abdel HALIT

Adjoint à l'informatique : Stéphane MARTY

Président de la chambre de discipline : Philippe DEMAZEUX

Membre titulaire à la discipline : Christine CHINZI et Michel PAWLISZ

Suppléants à la discipline : Kamel BOUSBA et Séverine PALUCH

Le CR de cette AG est disponible sur le site internet du comité IDF : <https://www.comiteiledefrancedetarot.fr/>